

3.—Hôpitaux traitant les maladies mentales dans les neuf provinces du Canada, en 1929 ou les années les plus récentes.

NOTA.—Les chiffres ci-dessous sont les plus récents. L'année budgétaire des différentes provinces varie dans l'Île du Prince-Édouard, elle va du 1er janvier au 31 décembre; dans la Nouvelle-Écosse, du 1er octobre au 30 septembre; au Nouveau-Brunswick et en Ontario, du 1er novembre au 31 octobre; en Québec, du 1er juillet au 30 juin; dans la Saskatchewan et le Manitoba, du 1er mai au 30 avril; dans la Colombie Britannique et l'Alberta, du 1er avril au 31 mars.

Détails.	Île du Prince-Édouard. ¹	Nouvelle-Écosse. ²	Nouveau-Brunswick. ³	Québec. ⁴	Ontario. ⁵
Nombre d'institutions.....	1	24	1	7	12
Malades ou internés (au commencement de l'année).....	266	2,100	782	7,521	9,774
Admissions.....	87	897	192	2,727	2,355
Sorties ou décès.....	88	821	160	2,310	1,990
Guéris ou améliorés.....	69	—	—	—	1,114
Malades ou internés (à la fin de l'année).....	265	2,184	747	7,938	10,069
Personnel—Médecins.....	—	—	2	44	62
Infirmières.....	—	—	81 ⁶	1,375	1,347 ⁶
Ressources—Subventions du gouvernement.....\$	120,330	—	—	1,345,533	— ⁸
Contributions.....\$	8,581	—	114,233	328,834	962,273
Total.....\$	128,911	—	—	2,166,197 ⁹	1,499,768
Dépenses—Traitements et salaires.....\$	—	—	52,093	602,238	1,890,359
Bâtiments et aménagements.....\$	—	—	162,574 ⁷	539,445	1,121,936
Total.....\$	123,079	—	214,667	2,174,188 ⁹	4,914,015

Détails.	Manitoba. ¹⁰	Saskatchewan. ¹¹	Alberta. ¹²	Colombie Britannique. ¹³
Nombre d'institutions.....	4	2	3	3
Malades ou internés (au commencement de l'année).....	—	2,604	1,309	2,269
Admissions.....	—	—	388	543
Sorties ou décès.....	2,922 ¹⁴	—	231	272
Guéris ou améliorés.....	—	—	—	—
Malades ou internés (à la fin de l'année).....	—	—	1,468	2,347
Personnel—Médecins.....	—	7	6	9
Infirmières.....	128	288	—	—
Ressources—Subventions du gouvernement.....\$	—	652,189	400,001	730,991
Contributions.....\$	—	182,821	133,019	132,239
Total.....\$	154,731	835,010	533,020	863,230
Dépenses—Traitements et salaires.....\$	—	258,096	216,365	335,270
Bâtiments et aménagements.....\$	—	66,688	148,917	147,893
Total.....\$	957,253	324,784	533,020 ¹⁵	863,230 ¹⁵

¹ Pour l'année terminée le 31 décembre 1930. ² Pour l'année terminée le 30 septembre 1929. ³ Pour l'année terminée le 31 octobre 1929. ⁴ Pour l'année terminée le 31 décembre 1929. ⁵ Pour l'année terminée le 31 octobre 1930. ⁶ Comprend les infirmières, etc. ⁷ Comprend fournitures, provisions, etc. ⁸ Déficit comblé par la province. ⁹ Comprend diverses recettes et dépenses. ¹⁰ Chiffres de 1930. ¹¹ Année terminée le 31 déc. 1929. ¹² Année terminée le 31 déc. 1928, sauf pour les finances où les chiffres sont pour l'exercice terminé le 31 mars 1929. ¹³ Année terminée le 31 mars 1929. ¹⁴ Nombre de patients sous traitement. ¹⁵ Comprend d'autres sources de dépenses.

Section I.—Activités fédérales en matières d'hygiène et santé.

La loi créant le ministère fédéral des Pensions et de la Santé Nationale (18-19 Geo. V, chap. 39 — loi du ministère des Pensions et de la Santé Nationale) définit clairement les fonctions de ce département, qui se compose de deux divisions, celle des Pensions et celle de la Santé Nationale. Les principales fonctions de la division de la Santé Nationale (qui était le département de la Santé entre 1919 et 1929) sont: de protéger le pays contre l'entrée des maladies infectieuses; exclure les immigrants qui pourraient devenir à charge du pays; soigner les marins malades ou blessés; voir à ce que les hommes travaillant à des travaux publics reçoivent les soins médicaux requis; établir un étalon des aliments et des drogues et en contrôler la qualité excepté dans le cas des viandes et des conserves alimentaires